

COMMUNE de Glières-Val-de-Borne



Si vous souhaitez obtenir des informations sur votre dossier :

Thomas COUCHOT, Service mutualisé d'instruction du  
Droits des Sols, Communauté de Communes Faucigny  
Glières :  
Tél : 04 50 25 22 50 – Mail : t.couchot@ccfg.fr

**Décision de non opposition à  
une déclaration préalable**

Dossier n° DP07421224A0003  
date de dépôt : 08/01/2024  
date d'affichage du dépôt : 08/01/2024  
complet le : 08/01/2024  
demandeur : Monsieur DUPONT Denis  
pour : Remplacement porte d'entrée et création  
d'une fenêtre à l'étage  
adresse terrain : 2597, ROUTE DE PUZE, à Glières-  
val-de-borne (74130)  
parcelles : 0C-0534

Monsieur DUPONT Denis  
26, rue des Fonds Huguenots  
92420 Vaucresson

**Objet** : Notification d'une décision relative à votre demande de déclaration préalable citée en référence.

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint votre dossier de déclaration préalable pour lequel il n'est pas fait d'opposition sous réserve du droit des tiers. Conformément à ce qui vous a été indiqué dans le récépissé de dépôt, sans opposition, les travaux peuvent être entrepris un mois après la date de dépôt, soit à compter du : **08/02/2024**

Je vous rappelle les formalités que vous devez accomplir :

- **Affichage sur le Terrain** : l'autorisation d'effectuer les travaux doit être affichée sur un panneau visible de la voie publique, dès réception et ce pendant toute la durée du chantier (mentions indiquées dans les articles A 424-1 à 424-4 de l'arrêté du 06/06/2007).
- **Transmission de l'imprimé de Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (D.A.A.C.T.)** : l'imprimé de D.A.A.C.T. doit être adressé en Mairie, dûment complété et signé, dès la fin des travaux.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Glières-Val-de-Borne,  
Le 16 janvier 2024.

Le Maire,  
Christophe FOURNIER

